
LANCEMENT OFFICIEL DU SERVICE RIVE-NORD.COVOITURAGE.CA
La MRC de Thérèse-De Blainville
invite sa population à monter à bord!



Sainte-Thérèse, le 26 août 2009 – La MRC de Thérèse-De Blainville, en partenariat avec Le Réseau de Covoiturage et le Collège Lionel-Groulx, invite l'ensemble de ses résidants, les travailleurs et les étudiants de son territoire à se déplacer en utilisant le covoiturage simplement en s'inscrivant en ligne à www.rive-nord.covoiturage.ca.

L'initiative des sept (7) Villes de la MRC a pour objectif de faciliter les déplacements quotidiens sur la Rive-Nord, vers Laval et Montréal, de même que pour les trajets uniques de longue distance. De plus, en complétant le panier de services en matière de transports collectifs, le covoiturage contribuera à diminuer l'émission de gaz à effet de serre par l'intermédiaire d'une approche conviviale.

Pour la première année de sa mise en ligne, la MRC de Thérèse-De Blainville prévoit près de 4 000 inscriptions au service sur lesquelles le quart, soit environ 1 000 personnes, trouveront des partenaires de covoiturage. Ceci représenterait quotidiennement et minimalement 500 voitures de moins sur les routes, soit une diminution de 1 300 tonnes de CO₂ et une économie annuelle de plus de 2 millions de dollars pour l'ensemble des ménages qui bénéficieront de ce service dans la MRC.

La navigation sur le site www.rive-nord.covoiturage.ca offre un environnement convivial et facile d'utilisation qui optimise les possibilités de trouver aisément un partenaire de covoiturage. L'inscription au service est rapide et gratuite. Le partage des coûts pour les déplacements seront déterminés par les utilisateurs qui pourront se référer au « **Calculateur de frais et de CO₂ pour votre véhicule** » développé par Le Réseau de Covoiturage. Cette entreprise privée à caractère social regroupe déjà près d'une cinquantaine de partenaires, tant publics que privés, qui font appel à son expertise dans le domaine du transport collectif et représente déjà plus de 18 000 membres.

Tel que souligné par le préfet de la MRC, Me Paul Larocque, « chaque geste compte et la mise en place d'un service de covoiturage qui couvre le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville s'inscrit directement dans les prémisses du développement durable où s'allient harmonieusement les dimensions économique, environnementale et sociale. C'est pourquoi nous sommes fiers avec mes collègues, de pouvoir mettre à la disposition de nos citoyens un moyen concret pour améliorer la qualité de vie de notre milieu et le mieux-être de la collectivité et ce, à partir d'un simple clic sur le site www.rive-nord.covoiturage.ca».